

Communiqué de presse Information réglementée

Le 28 juin 2012 – après clôture des marchés
Sous embargo jusqu'à 17h40

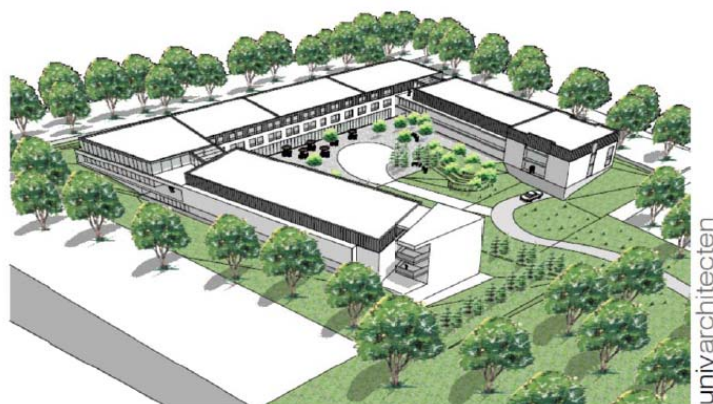
Communiqué de presse

Nouvelle acquisition dans le secteur du logement des seniors

- Accord de principe pour l'acquisition d'un projet de développement de centre d'habitation et de soins à Tervuren, dans le Brabant flamand.
- Le centre d'habitation et de soins à réaliser sera exploité par le groupe Armonea.
- Valeur d'acquisition totale de 24 millions €.
- Rendement triple net d'environ 6 % sur base d'un contrat de longue durée.

Le conseil d'administration d'Aedifica a le plaisir d'annoncer la conclusion d'un accord de principe pour l'acquisition d'un projet de développement de centre d'habitation et de soins à Tervuren. L'exécution de cet accord est encore soumise à la réalisation de certaines conditions suspensives, comme l'obtention d'un permis d'urbanisme définitif.

Après sa réalisation, le site comprendra jusqu'à 120 lits de maison de repos et 40 appartements de résidence-services. La réception provisoire de l'immeuble est prévue en 2014/2015.



Tervuren ¹

Aedifica acquerra le projet de développement via la prise de contrôle de la société Tervuren Invest SPRL, qui détient des options sur des terrains sis Hertenbergstraat à Tervuren. Cette prise de contrôle se fera d'une part par l'apport en nature d'une partie des titres de la société Tervuren Invest SPRL dans la sicafi, et d'autre part par l'acquisition du solde des titres de la société Tervuren Invest SPRL contre paiement en espèces. Tervuren Invest SPRL construira, en qualité de maître d'ouvrage, le nouveau centre d'habitation et de soins en collaboration avec Armonea, qui assumera le rôle de maître d'ouvrage délégué.

¹ Hertenbergstraat, 3080 Tervuren.

Communiqué de presse Information réglementée

Le 28 juin 2012 – après clôture des marchés
Sous embargo jusqu'à 17h40

L'exploitant du nouveau site sera le groupe Armonea, sur base d'une emphytéose triple net de 27 ans.

La valeur d'acquisition¹ totale, c'est-à-dire le budget d'investissement pour l'acquisition des terrains et la réalisation de ce centre d'habitation, s'élèvera à 24 millions €. Le rendement locatif initial triple net pour cette opération s'élèvera à environ 6 %.

Aedifica est la principale société cotée belge investissant en immobilier résidentiel. Elle développe un portefeuille immobilier autour des axes d'investissement suivants:

- immeubles résidentiels ou mixtes dans les villes belges ;
- immeubles exploités en appartements meublés ;
- logement des seniors ;
- hôtels.

Aedifica est cotée sur le marché continu d'Euronext Brussels. Les dividendes qu'elle distribue sont exemptés de précompte mobilier.

Informations sur les déclarations prévisionnelles

Ce communiqué contient des informations prévisionnelles impliquant des risques et des incertitudes, en particulier des déclarations portant sur les plans, les objectifs, les attentes et les intentions d'Aedifica. Il est porté à l'attention du lecteur que ces déclarations peuvent comporter des risques connus ou inconnus et être sujettes à des incertitudes importantes sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel, dont beaucoup sont en dehors du contrôle d'Aedifica. Au cas où certains de ces risques et incertitudes venaient à se matérialiser, ou au cas où les hypothèses retenues s'avéraient être incorrectes, les résultats réels pourraient dévier significativement de ceux anticipés, attendus, projetés ou estimés. Dans ce contexte, Aedifica décline toute responsabilité quant à l'exactitude des informations prévisionnelles fournies.

Pour toute information complémentaire

Stefaan Gielens
CEO

Direct tel: 32 2 626 07 72
stefaan.gielens@aedifica.be

Jean Kotarakos
CFO

Direct tel: 32 2 626 07 73
jean.kotarakos@aedifica.be



av. Louise 331 Louizalaan
Bruxelles 1050 Brussel
tel: 32 2 626 07 70 fax: 32 2 626 07 71
info@aedifica.be
www.aedifica.be



av. Louise 331 Louizalaan
Bruxelles 1050 Brussel
tel: 32 2 626 07 70 fax: 32 2 626 07 71
info@aedifica.be
www.aedifica.be



¹ Ne dépassant pas la valeur d'investissement déterminée le 4 juin 2012 par l'expert indépendant d'Aedifica.